

supprimez les saint Vincent de Paul, les saint François de Sales, les saint François d'Assise ; effacez, enfin, effacez toutes les traces qu'a laissées sur la terre le sang sorti des blessures de Celui que vous appelez le *Pendu*. Puis, cette besogne accomplie, retournez-vous : embrassez d'un long coup d'œil les dix-huit cents ans échelonnés derrière vous, et regardez sans épouvante, si vous le pouvez, le vide que fait à travers les siècles cette seule Croix de moins dans le monde.

« Après cela, mon cher ami, mon opinion est faite, ma règle de conduite fixée. »

E. LEGOUVÉ, de l'Académie française.

## ORDINATION

**D**IMANCHE, le 3 juillet, dans l'église de l'Immaculée-Conception à Montréal, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

### Tonsurés

*Pour la compagnie de Jésus* : MM. E. Papineau, F.-X. Bellavance, P. de Mangleere, J.-I. d'Orsonnens, F. Bousquet.

### Minorés

*Pour le diocèse de Montréal* : M. Z. Lapointe.

*Pour la compagnie de Jésus* : MM. G. Robichaud, E. Papineau, F.-X. Bellavance, P. de Mangleere, J.-I. d'Orsonnens, F. Bousquet.

*Pour la congrégation des clercs de Saint-Viateur* : M. D. Richard.

### Sous-diacres

*Pour le diocèse de Montréal* : MM. L. Mignault, H. Longpré, Z. Alary.

### Prêtres

*Pour le diocèse de Montréal* : MM. I. Forget, J. Vershelden.

*Pour le diocèse de Hartford* : M. E.-A. Lamontagne.

*Pour la compagnie de Jésus* : MM. L. Green, J. Raby, J. Lalande, J. Dugas, A. Chossegros, D. Dumesnil, N. Quick, T. Gorman, S. Veilleux, T. Couture.



M. l'a



popu

Le

Da

que c

déter

ciati

en A

Le

de la

de l

prote

latio:

faits

La

tistic

coup

en l

D

189:

de l

dan